

## **AVIS AU MINISTRE**

DE

## L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX

# POUR LA MISE À JOUR DES LISTES DE MÉDICAMENTS du 16 novembre 2015

## TABLE DES MATIÈRES

1		RANSMIS AU MINISTRE, MAIS DONT LA PUBLICATION EST RTÉE EN VERTU DE LA LOI SUR L'INESSS	6
		RUDA <sup>MC</sup> – Mélanome avancé ou métastatique	
ANN	EXE I :	TABLEAU DES AVIS DE L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE ET EN SERVICES SOCIAUX POUR LA MISE À JOUR DES MÉDICAMENTS	

Veuillez prendre note qu'en vertu de la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (L.R.Q., chapitre I-13.03), l'INESSS doit publier les avis et recommandations qu'il formule au ministre en vertu de l'article 5 de cette loi. Toutefois, l'INESSS est également soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1). Conséquemment, certaines informations sont soustraites de la publication en conformité aux restrictions au droit d'accès. Ces dernières ont donc été caviardées en conformité avec la Loi.

Le présent avis est transmis par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

Chaque médicament qui a été soumis pour inscription a été évalué selon les cinq critères prévus à la loi par le Comité scientifique permanent de l'évaluation des médicaments aux fins d'inscription. La valeur thérapeutique doit d'abord être reconnue. Par la suite, sont appréciés et évalués les aspects suivants :

- la justesse du prix;
- le rapport entre le coût et l'efficacité du médicament;
- les conséquences de l'inscription du médicament à la liste sur la santé de la population et sur les autres composantes du système de santé et de services sociaux;
- l'opportunité de l'inscription du médicament à la liste en regard de l'objet du régime général.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INESSS

Président : Monsieur Roger Paquet

Consultant

**Membres: Docteur Howard Bergman,** M.D.

Directeur département de médecine familiale, Centre universitaire de santé

McGill

**Docteur Luc Boileau**, M.D.

Président-directeur général, Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Docteur James Brophy, M. Eng., M.D., FRCPC, FACC, Ph. D.

Cardiologue, Centre universitaire de santé McGill, et professeur d'épidémiologie, Université McGill

#### Madame Sylvie Dupras, CPA-CGA

Directrice générale, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Institut universitaire (CRDITED MCQ – IU)

#### Monsieur Carl Lacharité, Ph. D.

Professeur et chercheur – Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

#### Madame Patricia Lefebvre, B. Pharm., M. Sc., FCSHP

Pharmacienne, directrice de la qualité, de la sécurité des patients et de la performance, Centre universitaire de santé McGill

### **Docteur Robert Maguire**, M.D.

Agence de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

#### Madame Louise Nadeau, Ph. D.

Professeure titulaire – Département de psychologie, Université de Montréal Chercheure associée à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas de l'Université McGill

## Madame Angèle St-Jacques, M. Sc. Inf. et Fellow Forces

Infirmière, gestionnaire retraitée du réseau de la santé et des services sociaux

#### **Docteur Maryse Turcotte**, M.D.

Directrice régionale des affaires médicales, universitaires et hospitalières de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

#### COMITÉ SCIENTIFIQUE PERMANENT DE L'ÉVALUATION DES MÉDICAMENTS AUX FINS D'INSCRIPTION

**Président : Docteur Stéphane P. Ahern,** M.D., M.A., FRCPC, Ph. D.

Interniste-intensiviste, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, professeur agrégé

de clinique, Faculté de médecine, Université de Montréal

Vice-président: Docteur Mathieu Bernier, M.D., FRCPC, CSPQ

Cardiologue, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

Membres: Madame Don-Kéléna Awissi,

Pharmacienne, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Docteur Frédéric Bernier, M.D., M.H.A., FRCPC

Endocrinologue, CIUSSS de l'Estrie-CHUS (Hôpital Fleurimont et Hôtel-Dieu de Sherbrooke), professeur agrégé, Département de médecine, Université

de Sherbrooke

**Docteur Michel Cauchon, M.D., C.C.M.F., F.C.M.F.** 

Omnipraticien, Unité de médecine familiale Maizerets, CSSS de Québec-Nord, professeur agrégé, Département de médecine familiale et de médecine d'urgence, Université Laval

Monsieur Marc Desmarais, B. Pharm., D.P.H., M. Sc.

Pharmacien, consultant en affaires pharmaceutiques

Monsieur Pierre C. Dessureault, Ph. D.

Professeur, École d'ingénierie, Université du Québec à Trois-Rivières

Madame Marie-France Dubois, B.Sc., M. Sc., Ph. D.

Professeure, Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke

Madame Marie-Andrée Gosselin, M. Éd.

Superviseure de stage, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, consultante en éducation

Monsieur Bernard Keating, B. Th., M.A., Ph. D.

Professeur titulaire, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, professeur d'éthique, Faculté de pharmacie, Université Laval

Monsieur Jean Lachaîne, B. Pharm., Ph. D.

Pharmacien, pharmacoéconomiste, professeur agrégé, Université de Montréal

Docteur Jacques Morin, M.D., M. Sc., FRCPC

Gériatre, Hôpital de l'Enfant-Jésus

**Monsieur Marc Parent,** B. Pharm., D.P.H., M. Sc., BCPS Pharmacien d'établissement, Hôpital Saint-François d'Assise (CHU de Québec – Université Laval)

**Madame Suzanne Philips-Nootens,** M.D., LL.B., LL.M. Professeure, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

**Monsieur Luc Poirier**, B. Pharm., M. Sc. Pharmacien d'établissement, CHUL (CHU de Québec – Université Laval)

**Docteur Jean-Pierre Tétrault**, M.D., M. Sc. Professeur associé (anesthésiologie), Université de Sherbrooke

Spécialité des autres experts consultés dans le cadre des travaux de la mise à jour des listes dont l'entrée en vigueur est prévue le 16 novembre 2015 :

Oncologie médicale

Les avis de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux portant sur l'inscription, le refus ou le retrait de médicaments pour la *Liste de médicaments* du régime général ainsi que pour la *Liste de médicaments* — *Établissements*, qui entreront en vigueur le 16 novembre 2015, apparaissent à l'annexe I. Le présent rapport décrit les principaux dossiers traités pour cette mise à jour des listes de médicaments.

## 1 AVIS TRANSMIS AU MINISTRE, MAIS DONT LA PUBLICATION EST REPORTÉE EN VERTU DE LA LOI SUR L'INESSS

KEYTRUDA<sup>MC</sup> – Mélanome avancé ou métastatique Novembre 2015

Marque de commerce : Keytruda

**Dénomination commune:** Pembrolizumab

Fabricant: Merck

Forme: Poudre pour perfusion intraveineuse

Teneur: 50 mg

Conformément à l'article 8 de la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (L.R.Q., chapitre I-13.03), l'Institut ne peut rendre publique la recommandation transmise au ministre, car elle concerne un médicament sur lequel porte la négociation d'une entente d'inscription.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).



## Mise à jour des listes de médicaments de novembre 2015 Annexe I

Fabricant	Marque de commerce	Dénomination commune	Forme	Teneur	Recommandation
MERCK	Keytruda	pembrolizumab	Pd. Perf. I.V.	50 mg	